

2018.27-09-17 Feuille 118

CCALN  
Communauté de Communes  
Avre Luce Noye



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 Septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 21 SEPTEMBRE 2018, s'est réuni à FOLLEVILLE sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

Titulaires : 69

Membres présents : 49

- supplés : 7

- représentés : 8

Votants : 56

Date de la convocation :

21 Septembre 2018

Secrétaire de séance :

Christiane NANSOT

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEBVRE Maité (suppléante de M. DEPRET), SAINQUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, DAULT (suppléant de M. RICARD), HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT et NANSOT, Messieurs AMARA, BARRE, COTTARD, CAPELLE, BOUCHER, BLONDELLOT (suppléant de M. DOUCHET), HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, TEN, HENNEBERT, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VANDEVELDE, CHIRAT, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE), MIANNE (suppléant de M. DRAGONNE), LEROY, PELTIEZ, CAILLET (suppléant de M. SZYROKI), MAROTTE, CLEMENT, HEYMAN, VAN OOTEGHEM, VAN GOETHEM

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BARRE de M. AUBRY, M. AMARA de Mme MARSEILLE, Mme MARCEL de M. FRANCELE, Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. PELTIEZ de M. DERLY, M. CHIRAT de M. SUIN et Madame PETIT de Mme LEFEBVRE Nadège

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE (représentée par M. AMARA), LEFEBVRE Nadège (représentée par Mme PETIT), Messieurs AUBRY (représenté par M. BARRE), FRANCELE (représenté par Mme MARCEL), DURAND (représenté par Mme BLIN), DESROUSSEAUX (représenté par M. COTTARD), BERTRAND Gilbert, DOUCHET (représenté par M. BLONDELLOT), SUIN (représenté par M. CHIRAT), DEPRET (représenté par Mme LEFEBVRE Maité), DUTILLEUX, LECLABART (représenté par Mme SAINQUENTIN), RICARD (représenté par Mme DAULT) et M. SZYROKI (représenté par M. CAILLET)

● Absents non excusés :

Madame ATTAGNANT, Messieurs MONTAIGNE, BINET, CARON, POTTIER, JUBERT, VERMEIL, PICARD, REMY

**OBJET : Subvention - UFOLEP ECMVA - Championnat National des Elus**

Rapport de Madame Marie Gabrielle HALL, Vice-Présidente Education Culture Petite Enfance Loisirs

Vu la demande exprimée par l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques Cycliste Moreuillois Vallée de l'Avre (ECMVA), quant à l'organisation du championnat qui s'est déroulé le 15 septembre 2018, et la sollicitation financière de la CCALN à hauteur de 3000 € (budget prévisionnel : 29 300 € / 250 élus et compétiteurs)

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 04 septembre 2018,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :**

*(S'est abstenu : Monsieur COTTARD)*

- Autorise le versement d'une subvention de 3000 € à l'UFOLEP – ECMVA pour l'organisation du Championnat Nationale des Elus 2018,
- Autorise le Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

**Fait et délibéré le 27 Septembre 2018 A FOLLEVILLE**

**Le Président,**

**Pierre BOULANGER.**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AVRE, LUCE NOYE**